



Objectif

Mettre à jour les connaissances des personnes habilitées B0/BS/B1/B2/BR/BC et redéfinir l'étendue des tâches et secteurs autorisés.

Participant

Toute personne possédant déjà un titre d'habilitation électrique depuis trois ans :

Personnel non électricien travaillant à proximité d'un ouvrage électrique(A)

Personnel non électricien effectuant des opérations simples (remplacement de fusibles, réarmement de relais...) (B)

Personnel électricien opérant dans les domaines de tension BT (C) ou BT (D) appelé à effectuer ou diriger des travaux, des interventions ou des consignations sur les installations électriques.

Moyens pédagogiques

Vidéos, Diaporamas, Échantillons de composants électriques à but pédagogique. Installations électriques BT pour la réalisation de la partie pratique

Validation des Acquis

Exercices de mise en application tout au long de la formation, questionnaire d'évaluation fin de formation

Prérequis

Avoir suivi la formation initiale

Programme

Module 1 (M1)

1) Sensibilisation aux risques électriques

- Statistiques sur les accidents d'origine électrique
- Les différents risques d'origine électrique

2) La prévention des risques électriques

- Le contexte réglementaire - Les moyens de protection contre les contacts directs
- Les moyens de protection contre les contacts indirects - Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

3) Publication NF C 18 510, définitions

- Prescriptions au personnel, obligation de formation
- Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures
- Définitions NF C 18 510

4) Opérations dans l'environnement

- Les différentes zones d'environnement
- Travaux au voisinage de canalisations isolées
- Zone d'environnement spécifique aux travaux du bâtiment et travaux publics



5) Matériel de protection individuel et collectif

6) Outillage électrique portatif à main

- Mesures de protection
- Emplacements exposés
- La TBTS

7) La TBTP

- La séparation des circuits
- Enceinte conductrice exigüe
- Cas particuliers

Application pratique

Mise en situation sur installations didactiques

Module 2 (M2)

1) Appareillage électrique BT

- Appareillage de sectionnement
- Appareillage de commande
- Protection contre les surintensités

2) Interventions de remplacement et raccordement en BT

- Rôle du Chargé d'Intervention
- Dispositions concernant le personnel et le matériel
- les interventions

Module 3 (M3)

1) Travaux hors tension en BT

- La consignation
- Rôle des différents acteurs : Chef d'Etablissement, Chargé d'Exploitation, Chargé de Consignation, Chargé de Travaux, exécutant, Surveillant de Sécurité
- Cas particuliers

2) Interventions d'entretien et de dépannage en TBT et BT

- Rôle du Chargé d'Intervention
- Dispositions concernant le personnel et le matériel
- Opérations parti

